

L'ESSENTIEL

DU GROUPE AXÉRÉAL

ÉDITION
2025

10 enjeux
majeurs
P. 2

Note
méthodologique
P. 10

ANNEXE EXTRA-FINANCIÈRE



DÉVELOPPEMENT

10 enjeux majeurs

Axéreal a identifié, dans le cadre de ses activités, 10 principaux risques extra-financiers. Ceux-ci font l'objet d'une gestion et d'un suivi qui visent à maîtriser leurs impacts potentiels mais aussi à les transformer en opportunités de développement pour le Groupe, en lien avec sa stratégie de croissance durable.



1

Développer des filières durables et compétitives, pour renforcer la compétitivité des exploitations, la performance industrielle et commerciale de la coopérative et l'impact positif sur les territoires

Les filières, par leur valeur ajoutée, peuvent donner accès à des marchés plus rémunérateurs pour les agriculteurs. Une réflexion a toutefois été lancée, face aux coûts associés, pour rationaliser le nombre de filières à la variété. L'objectif est double : réduire les risques

pour le groupe et améliorer sa performance économique. En parallèle, une transition est en cours vers d'autres schémas tels que les filières régénératives bas carbone, qui répondent à la demande des clients et aux attentes des consommateurs.

ACTIONS MARQUANTES

- Le bas-carbone continue de se développer : 250 agriculteurs sont engagés au titre de la récolte 2024 dans des démarches bas carbone, représentant 50 000 tonnes de filières bas carbone.
- L'offre bas GES (gaz à effet de serre) a été adaptée à un nouveau calculateur.
- L'engagement des agriculteurs dans la filière Intact a permis d'atteindre l'objectif de 10 000 tonnes de pois protéagineux en récolte 2024.
- Les restes à livrer dans les filières ont été gérés au plus juste.
- La rationalisation des filières a entraîné la suppression de certaines d'entre elles pour les engagements sur la récolte 2025.

RÉFÉRENTIELS ODD



INDICATEURS

- ▶ 19,3 % de volumes de céréales et oléoprotéagineux commercialisés en filières
- ▶ 31 % de farines commercialisées sous cahiers des charges durables
- ▶ 4 375 258 € redistribués aux agriculteurs dans le cadre des filières
- ▶ 40 % d'approvisionnements en orges durables

2

S'engager dans une démarche d'agriculture régénérative en faisant évoluer les pratiques agricoles et en maîtrisant les impacts sur l'eau, la biodiversité et le sol

La démarche de décarbonation des activités agricoles s'appuie, chez Axérial, sur le programme innovant CultivUp Régénératif. Soutien à la transition, celui-ci regroupe un ensemble de pratiques d'agriculture régénérative pour limiter les impacts environnementaux des exploitations tout en confortant leur productivité et en favorisant leur pérennité. Ce modèle d'agriculture durable permet en effet de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) mais aussi de renforcer la fertilité des sols et de préserver la biodiversité ainsi que les ressources en eau.

Constituant une solution pour se conformer aux exigences réglementaires, l'agriculture régénérative apporte surtout une réponse aux attentes des clients de la coopérative et, à travers eux, des consommateurs. Lesquels montrent un intérêt croissant pour les produits ayant un impact plus limité sur l'environnement et les ressources de la planète. Axérial accompagne les coopérateurs dans la mise en œuvre d'une agriculture régénérative et bas carbone de façon pragmatique, à partir des spécificités de leur exploitation.

ACTIONS MARQUANTES

- Agriculture : plus de 1 600 coopérateurs ont intégré la démarche d'agriculture régénérative d'Axérial depuis juin 2024. Cette démarche nommée CultivUp Régénératif s'appuie sur un référentiel d'évolution des pratiques agricoles et intègre pour certains de ces indicateurs une obligation de résultat.
- Boortmalt promeut des pratiques régénératives et bas carbone auprès de ses agriculteurs et fournisseurs. Elle soutient les agriculteurs et a lancé avec succès ses propres programmes d'agriculture régénérative et bas carbone en collaboration avec des fournisseurs et partenaires, tels qu'en Irlande avec Soil Capital et en Argentine avec Yara pour l'adoption d'engrais bas carbone. Des programmes sont actuellement déployés dans six pays (Belgique, France, Royaume-Uni, Irlande, Argentine et Australie), tandis que des travaux sont en cours de développement dans d'autres zones d'approvisionnement.
- Meunerie : être proactif, c'est aussi aller à la rencontre de ses clients. Aux Rencontres agronomiques d'Axérial, Axiane a présenté à ses clients le modèle d'agriculture régénérative décarbonée et partagé sa démarche active de décarbonation.

RÉFÉRENTIELS ODD



INDICATEURS

- ▶ Près de 3 000 agriculteurs engagés dans le programme CultivUp (dont 1 610 en agriculture régénérative)
- ▶ 2,74 m³ d'eau consommés par tonne produite (Boortmalt)





3

Poursuivre les économies d'énergie et anticiper le changement climatique

En 2025, Axéreal a obtenu la validation officielle de sa trajectoire de décarbonation par la Science Based Targets initiative (SBTI) pour l'ensemble de ses activités agricoles et de transformation alimentaire (Axiane, Boortmalt). Cette reconnaissance atteste que les objectifs de réduction des émissions de GES fixés par le groupe sont alignés avec les recommandations scientifiques pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, conformément à l'Accord de Paris.

Axéreal s'est fixé des objectifs ambitieux pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2030 (par rapport à 2021) : -42 % pour

les émissions absolues des scopes 1 et 2 ; pour le scope 3, -30 % sur le périmètre FLAG (Forest, Land, Agriculture) et -25 % sur le périmètre hors FLAG (achats de biens et services, amont de l'énergie, transport et distribution amont et aval, déchets générés et transformation des produits vendus). Le Groupe reste en outre fermement engagé contre la déforestation sur ses principales matières premières à risque, en veillant à leur origine. Ces engagements couvrent l'ensemble des activités (agriculture, meunerie, malterie), y compris les émissions et séquestrations liées aux terres agricoles et aux filières bioénergétiques.

ACTIONS MARQUANTES

- Agriculture : Axéreal a finalisé une étude sur les impacts positifs et négatifs du changement climatique sur les activités agricoles. Ce travail a permis d'estimer l'évolution du rendement sur le territoire en lien avec le changement climatique à moyen et long terme, puis de concevoir et d'évaluer des solutions agronomiques visant à réduire les risques induits par le changement climatique.
- Boortmalt a établi une feuille de route claire pour décarboner ses activités, en mettant l'accent sur l'efficacité énergétique, l'électrification et la promotion des énergies renouvelables. Elle évalue en permanence les leviers applicables sur tous ses sites et déploie des projets pour saisir les opportunités de réduction des émissions de carbone. Après l'installation réussie, sur le site d'Athy (Irlande), de la première pompe à chaleur conçue pour les malteries, un deuxième équipement de ce type est en construction à Bury (Angleterre) pour une mise en service en 2026. Il devrait permettre de réduire la consommation de gaz et d'éviter l'émission de plus de 9 000 tonnes de CO₂ par an. La malterie Boortmalt en Éthiopie a, par ailleurs, été dotée d'une chaudière électrique (8,1 MW), en remplacement du brûleur à combustible. Connectée au réseau national, alimenté par des énergies renouvelables, elle couvre la quasi-totalité des besoins énergétiques de la centrale.
- Boortmalt a créé une « banque carbone » qui collecte les économies de CO₂ vérifiées et les attribue à ses clients via des certificats liés à l'empreinte carbone du malt vendu. Ce système permet de les aider à atteindre leurs objectifs dans le scope 3 de leur bilan carbone, tandis que les revenus pour l'entreprise sont réinvestis dans d'autres projets de décarbonation.

RÉFÉRENTIELS ODD



INDICATEURS

- ▶ **113 kg de CO₂** équivalent par tonne produite
- ▶ **8,44 kg de CO₂** équivalent par tonne collectée
- ▶ **27 595 tonnes de CO₂** évitées sur le scope 3 (Axéreal Agriculture) dans le cadre des programmes carbone

4

Se conformer à la réglementation sur les sites du Groupe

Axéreal fait de la sécurité des installations une priorité et une ambition collective pour toutes ses activités. Chaque branche du groupe décline et applique, sur chacun de ses sites, l'ensemble

des exigences réglementaires à respecter, tout en veillant à obtenir et conserver les permis et les licences nécessaires à l'exploitation.

ACTIONS MARQUANTES

- Les collaborateurs sont formés aux risques industriels et environnementaux ainsi qu'à leur maîtrise.
- Les non-conformités observées sur les sites sont corrigées dans les plus brefs délais grâce à la mise en place de plans d'action.

RÉFÉRENTIEL ODD



INDICATEURS

- ▶ 4 sites classés SEVESO

5

Garantir la sécurité sanitaire des produits

Chaque branche d'Axéreal dispose d'un service Qualité chargé de définir ses propres procédures et d'animer le réseau des référents Qualité Sécurité Environnement (QSE). Cette organisation

garantit la mise en œuvre des bonnes pratiques de qualité et de sécurité sanitaire des aliments, afin de préserver la santé et la satisfaction des consommateurs.

ACTIONS MARQUANTES

- Agriculture : Axéreal a déployé des formations qualité destinées aux nouveaux arrivants (en présentiel) mais aussi à l'ensemble des collaborateurs de terrain (en digital). La coopérative met l'accent notamment sur la qualité des productions, pour laquelle chaque étape compte : la réception du grain dans les silos, par la mesure et l'enregistrement de ses caractéristiques ; le travail du grain, pour éviter les non-conformités et répondre au mieux aux exigences des clients ; le stockage, la gestion des stocks étant conditionnée par la justesse des informations enregistrées à réception de la marchandise ; le nettoyage des silos, pour assurer la bonne conservation des marchandises et le respect des cahiers des charges ; l'expédition, vitrine de l'engagement qualité de la coopérative et du savoir-faire de ses équipes. Dans le cadre du plan de transformation *Oser*, un chantier spécifique est dédié à la qualité afin de renforcer la formation et l'accompagnement managérial pour une meilleure identification des caractéristiques des grains, ainsi que pour un travail du grain optimisé et une satisfaction client accrue.
- Meunerie : confrontée à une problématique sanitaire majeure sur la récolte 2024 (les alcaloïdes d'ergots), Axiane a mis en place des mesures exceptionnelles pour garantir la qualité et la conformité de ses farines : renforcement des contrôles analytiques ciblés, rétention préventive des lots à risque, investissement progressif dans des trieurs optiques de dernière génération pour améliorer la détection et l'élimination des contaminants. L'entreprise a, par ailleurs, ajouté dans le parcours d'intégration de tout nouveau collaborateur une sensibilisation à la culture de la sécurité alimentaire (Food Safety Culture). Elle s'applique enfin à maintenir, dans la durée, cette culture de la sécurité alimentaire mais aussi de la qualité chez l'ensemble de ses collaborateurs, des opérateurs aux commerciaux en passant par les personnels dans les dépôts.

RÉFÉRENTIEL ODD



INDICATEURS

- ▶ 100 % des sites certifiés CSA-GTP (Axéreal Agriculture)
- ▶ 100 % des moulins certifiés GMP+ et sous démarche d'amélioration AIB (Axiane Meunerie)
- ▶ 89 % des malteries et autres établissements sont conformes à au moins une des normes de sécurité alimentaire (FSSC 22000, ISO 22000 ou ISO 9001) (Boortmalt)

6

Innover grâce à une R&D performante

L'innovation chez Axéreal vise à mettre au point de nouveaux outils, procédés ou pratiques au service de l'agriculture régénérative, de la décarbonation des activités et de la compétitivité des productions, dans un contexte de

changement climatique. La démarche repose sur un diagnostic de l'existant, une veille soutenue sur les nouvelles solutions, assortie de leur évaluation, et sur la transmission des connaissances en interne ainsi qu'aux agriculteurs.

ACTIONS MARQUANTES

- Agriculture : les activités d'expérimentation se sont renforcées autour de l'acquisition de références agronomiques sur l'azote, le carbone et la gestion de la couverture des sols. Pour favoriser la diffusion de ces connaissances, la station expérimentale du Chaumoy est devenue une vitrine de l'agriculture régénérative décarbonée, en collaboration avec Arvalis, tandis que les réunions techniques annuelles permettent de partager les résultats et les solutions agronomiques développées dans ce cadre.
- Meunerie : précurseur sur les farines issues de blés bas carbone, Axiane a lancé la baguette issue de blés bas carbone grâce à la farine premium La Croquise, à destination de ses clients artisans boulangers. À travers La Croquise, Axiane soutient et rémunère la mise en place de conduites culturales réduisant les émissions de gaz à effet de serre sur les fermes céréalières, dans les zones d'approvisionnement de ses moulins. Une nouvelle étape a été franchie avec la première farine sachet bas carbone lancée avec Leclerc. Aujourd'hui, cette dynamique se poursuit avec la grande distribution et les industries utilisatrices, autour de farines issues de blés bas carbone.

RÉFÉRENTIEL ODD



INDICATEURS

- ▶ 2 % des effectifs du Groupe en CDI au 30/06/2025 dédiés à l'innovation et à la R&D



7

Développer des certifications qualité et d'origine des produits

Considérant comme primordiales la qualité et l'origine de ses productions, Axiane Meunerie déploie des démarches de certification de ses systèmes (IFS, GMP+, démarche d'amélioration

AIB) et de labellisation de ses produits (Agriculture Biologique, Label Rouge, NFV30+, CRC, IGP, Casher) qui répondent aux attentes de ses clients.

RÉFÉRENTIELS ODD



INDICATEURS

► Liste des certifications produits obtenues par Axiane Meunerie : Agriculture Biologique, Label Rouge, NFV30, NFV30+, CRC, Label Région IGP, IGP Casher Bio, Casher, IFS, GMP+.



8

Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs

Les collaborateurs des pôles Agriculture, Meunerie, activités spécialisées et Malt d'Axérial sont exposés à cinq risques d'accident : chutes de hauteur, interventions sur les sites industriels, utilisation des engins de manutention, risques routiers, troubles musculo-squelettiques. Les actions de prévention au long cours visant à

garantir le respect des bonnes pratiques se doublent d'une analyse rigoureuse des incidents survenus afin d'éviter qu'ils ne se reproduisent. Le Codir Agricole France a été formé et participe aux rencontres sécurité : la sécurité des personnes est donc une priorité de la Direction envers tous les collaborateurs.

ACTIONS MARQUANTES

- Meunerie : une formation digitale sur la sécurité des hommes est désormais disponible et obligatoire dans le cadre du parcours d'intégration des nouveaux salariés. Elle permet de sensibiliser les collaborateurs aux enjeux liés à la sécurité des personnes, de les informer sur les règles à respecter et de promouvoir la culture de la prévention. Un volet sur la sécurité des hommes sera en outre intégré à la prochaine journée Food Safety Culture. Axiane a également initié la réalisation d'une série de vidéos de prévention, adaptées à l'accidentologie constatée sur chaque moulin ou zone commerciale et ajoutées dans les parcours d'intégration. Afin de prévenir plus particulièrement les chutes de plain-pied, l'entreprise s'apprête à déployer dans tous ses moulins, après celui de Reuilly, la méthode 5S qui consiste à trier, nettoyer, ranger et définir un emplacement pour chaque objet pour désencombrer les espaces de travail.
- En complément des plans de prévention annuels visant à garantir la sécurité des entreprises extérieures sur ses sites, Axiane a mis en place des permis de travail à la journée : ceux-ci précisent les heures et les zones d'intervention ainsi que le type de travaux à réaliser.

RÉFÉRENTIELS ODD



INDICATEURS

► Taux de fréquence des accidents du travail : **10,75**

► Taux de gravité des accidents du travail : **0,46**

9

Développer l'attractivité de nos métiers et favoriser le développement des collaborateurs

L'attractivité auprès des candidats et la fidélisation des collaborateurs constituent des enjeux majeurs : elles garantissent la disponibilité, notamment dans les nouveaux métiers (digital, data...), des compétences essentielles à la continuité des activités et au déploiement de la stratégie. Axéreal s'attache ainsi à favoriser le développement des

compétences des salariés, améliorer la qualité de vie et le bien-être au travail, promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations. Un accord collectif 2023-2025 en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap (Siège et Agriculture), agréé par l'État, donne lieu chaque année à un plan d'action varié qui mêle sensibilisation et accompagnement.

ACTIONS MARQUANTES

- Axéreal : pour la deuxième année consécutive, les collaborateurs d'Axéreal Agriculture France et des équipes groupe ont bénéficié d'un bilan social individuel. Celui-ci rend la rémunération transparente et récapitule l'ensemble des avantages proposés par Axéreal, tout en offrant une mise en perspective par rapport à l'année N-1.
- Discovers : le webinaire de rentrée, le 14 octobre 2024, a permis de présenter aux stagiaires, VIE et alternants les défis actuels des exploitations agricoles, les liens entre la coopérative et ses adhérents, les différentes filières du Groupe ainsi que sa politique RH.
- Égalité femmes-hommes : le guide de la parentalité a été mis à jour. Distribué systématiquement à l'annonce de l'arrivée d'un enfant, il informe les futurs et jeunes parents sur leurs droits ainsi que sur l'accompagnement et les aménagements dont ils peuvent bénéficier. Une nouvelle page a été créée dans l'intranet (AxHome) pour présenter les « référents sexisme ». Auteurs d'un rapport annuel sur l'égalité femmes-hommes chez Axéreal, ces collaborateurs sont chargés de sensibiliser, former et orienter les salariés sur cette problématique mais aussi de favoriser les signalements et d'appuyer leur traitement. Cette année, ils ont notamment déployé les modules d'e-learning « Recruter sans discriminer » et « Lutter contre le sexisme » et diffusé 8 vidéos métiers sur la chaîne YouTube du Groupe (5 hommes, 3 femmes). Ils ont aussi rendu possible la mixité dans les sanitaires et les vestiaires de certains sites, ainsi que l'accès des femmes enceintes aux places de stationnement PMR.
- Handicap : des actions de sensibilisation aux différents handicaps ont été organisées, telles que des ateliers, des quiz, des simulations, une initiation à la langue des signes, un cours de tennis fauteuil ou encore un escape game. Cinq salariés volontaires ont en outre accueilli chacun, à leur poste de travail, une personne en situation de handicap durant une journée dans le cadre du DuoDay. Axéreal a participé à deux challenges handisports ainsi qu'à des forums de recrutement dédiés aux travailleurs handicapés et noué un partenariat avec l'Open de paratennis du Loiret et le comité Handisport Centre-Val de Loire. Désormais, la note interne *Info RH* diffuse chaque mois des informations sur le handicap (épilepsie, audition, asthme, Jeux paralympiques, Octobre rose...). Deux permanences de l'association Handisoutien 45 ont par ailleurs été proposées, en complément de l'accompagnement de la mission Handicap. Enfin, les salariés à besoins particuliers ont bénéficié des aménagements de poste nécessaires.

RÉFÉRENTIELS ODD



INDICATEURS

- ▶ **3 082** collaborateurs en CDI au 30/06/2025
- ▶ **24 450** heures de formation
- ▶ **1 070 989 €** de dépenses dédiées à la formation



10

Limiter le gaspillage alimentaire et favoriser l'économie circulaire

Allant au-delà de ses obligations réglementaires, Axérial veille à réduire le volume de ses déchets par leur diminution à la source, leur recyclage et leur valorisation. Cette démarche, qui soutient

les pratiques d'économie circulaire, favorise également la production locale d'énergies renouvelables et décarbonées.

ACTIONS MARQUANTES

- **Boortmalt** : l'usine de Villaverde a reçu la certification Zéro déchet de l'AENOR, l'association espagnole de normalisation et de certification. Celle-ci confirme que tous les déchets issus de son activité sont triés efficacement et valorisés de façon responsable (réutilisation, recyclage, valorisation), pour éviter leur mise en décharge.
- **Meunerie** : Axiane poursuit l'objectif de réduire ses déchets de farine, tout en tenant compte des spécificités de ses différents moulins. Visant le « zéro déchet industriel banal », Axiane entend également réduire l'impact écologique de ses emballages, tout en conservant leur efficacité, leur sécurité et leur conformité aux attentes des clients. Parmi les leviers activés : les alternatives au plastique plus performantes et écologiques, la réduction des grammages des sacs et une optimisation des achats de sacheries.
- **Agriculture** : la totalité des issues de céréales est intégrée dans une démarche de valorisation protéique ou énergétique, via par exemple des chaudières biogaz ou la méthanisation.

RÉFÉRENTIEL ODD



INDICATEURS

- ▶ **97 %** de déchets valorisés
- ▶ **198 417 tonnes** de coproduits valorisés



PERFORMANCE

Note méthodologique

La démarche de reporting extra-financier du groupe Axéreal vise à répondre aux obligations prévues aux articles R. 225-105, R. 225-105-1 et L. 225-102-1 du Code de commerce français.

1. PÉRIODE ET FRÉQUENCE DE REPORTING

Les données collectées couvrent la période du 01/07/2024 au 30/06/2025 – correspondant à l'exercice fiscal d'Axéreal. La remontée des données s'effectue à une fréquence annuelle.

2. PÉRIMÈTRE

Le périmètre de reporting extra-financier a pour objectif d'être représentatif des activités d'Axéreal. Pour l'exercice fiscal 2024-2025, il est constitué de l'activité agricole (soit Axéreal Agriculture – composé des Métiers Agricoles France, Métiers Agricoles Europe Centrale, de l'activité Commerce International et des Activités Diverses ainsi que des Prestations Groupes et autres – composé des Équipes Groupe et Ebly) et des activités de transformation : Axiane Meunerie et Boortmalt. L'activité Axéreal Élevage a été cédée en septembre 2024. Par ailleurs, sur le périmètre Axéreal Agriculture, 12 sites (silos) ont été cédés au cours de l'exercice. Les sociétés EURODIS SARL ainsi que Axéreal Bulgaria et Isterrria Bulgaria n'enregistrent plus de salariés respectivement depuis juillet et octobre 2024. Enfin, Axiane Meunerie a racheté le fonds de commerce des Grands Moulins de Rennes début juin 2025. À noter : les données relatives aux Métiers Agricoles Europe Centrale et à la société Ebly sont consolidées dans les effectifs, mais exclues des données environnementales et sociales car Axéreal n'en a pas la disposition ou la maîtrise. Du fait de la diversité des activités d'Axéreal, certains indicateurs ne sont pas publiés sur l'intégralité du périmètre et peuvent être exclus de la donnée reportée d'une ou plusieurs activités pour lesquelles l'enjeu correspondant n'est pas pertinent (cf. partie « 6. Spécificités et limites méthodologiques »).

3. CHOIX DES POLITIQUES, RÉSULTATS DES POLITIQUES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERS

Le choix des politiques, résultats des politiques et indicateurs de performance extra-financiers présentés dans la déclaration de performance extra-financière (DPEF) s'effectue au regard des principaux risques – mentionnés ici « enjeux », liés à l'activité de la société en matière sociale et environnementale. Concernant l'enjeu « Se conformer à la réglementation sur les sites du Groupe », un indicateur de pilotage est bien déployé

en interne mais ne fera pas l'objet d'une publication externe par Axéreal. L'enjeu « Veiller au bien-être animal » n'est plus couvert en raison de la vente de l'activité Axéreal Élevage. Les informations suivantes listées au 2^e alinéa du paragraphe III. de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sont développées dans la DPEF compte tenu des activités du groupe Axéreal :

- **Le gaspillage alimentaire** : ce sujet est traité à travers les coproduits issus des activités de l'entreprise (issus de céréales, brisures de maïs, poussières, farines basses) vendus ou valorisés dans des circuits à vocation protéique ou énergétique. Axéreal a mis en place un indicateur spécifique : tonnes de coproduits valorisés.
- **La lutte contre la précarité alimentaire** : Axéreal est concerné par la lutte contre la précarité alimentaire de ses agriculteurs, enjeu traité en page 2 « Développer des filières durables et compétitives, pour renforcer la compétitivité des exploitations, la performance industrielle et commerciale de la coopérative et l'impact positif sur les territoires » pour lequel des indicateurs sont en place.

Par ailleurs, les informations relatives aux actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives ainsi que le lien Nation-armée, et à soutenir l'engagement dans les réserves n'ont pas révélé de caractère matériel pertinent au regard de l'activité du Groupe.

4. CONSOLIDATION ET CONTRÔLE INTERNE

Les données sont collectées de manière centrale ou auprès de chaque entité incluse dans le périmètre de reporting extra-financier à partir des sources suivantes : extractions de systèmes d'informations, fichiers de suivi sous Excel, factures, etc. Les informations qualitatives sont quant à elles collectées de manière centralisée, contrôlées et validées par la Direction Développement durable du groupe Axéreal.

5. CONTRÔLES EXTERNES

En application des dispositions de l'article R. 225-105-2 du Code de commerce, Axéreal a désigné à partir de l'exercice 2018-2019 KPMG en tant qu'organisme tiers indépendant appelé à vérifier la DPEF. L'avis motivé sur la conformité de la DPEF, ainsi que sur la sincérité des informations est disponible sur le site Internet www.axereal.com rubrique « Obligations réglementaires ».

6. SPÉCIFICITÉS ET LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

Indicateur effectif total CDI : il couvre l'ensemble du périmètre soit 100 % des effectifs en CDI d'Axéreal en tête au 30 juin 2025.

Indicateur nombre d'embauches de saisonniers en N-1 civile : le nombre d'embauches de saisonniers est communiqué sur l'année civile N-1 soit de janvier à décembre 2024 et porte uniquement sur Axéreal Agriculture (exclusion faite de l'entité Métiers Agricoles Europe Centrale soit 11 % des effectifs d'Axéreal Agriculture) car la moisson ayant lieu de juin à août occasionne un surcroît d'activité saisonnière.

Indicateur taux d'absentéisme : il porte exclusivement sur les effectifs en CDI. Les jours d'absence et les jours théoriques travaillés des effectifs en CDI sont calculés sur la base de jours calendaires (incluant, pour les jours théoriques travaillés, les congés sur la base de 365 jours par an travaillés). Les absences prises en compte sont : les absences pour maladie, maladie professionnelle, accidents de travail, accidents de trajets, congés maternité / paternité, congés autorisés (événements familiaux, enfant malade, congé parental), autres congés (congé exceptionnel, congé sans solde, congé sabbatique, congé création d'entreprise, congé autorisé payé, congé autorisé non payé, congé non autorisé non payé). Les entités suivantes sont exclues du périmètre de reporting car la donnée est indisponible : les Silos du Sud, les Métiers Agricoles Europe Centrale, les Grands Moulins de Rennes et Ebyl soit 9 % de l'effectif Groupe.

Indicateur taux de fréquence et taux de gravité : cet indicateur porte sur l'effectif CDI, CDD (y compris les saisonniers) et intérimaires (hors sous-traitants). Les jours d'arrêts de travail et les heures travaillées des effectifs CDI, CDD et intérimaires sont comptabilisés en jours calendaires. Le nombre d'heures travaillées pour les sites de Boortmalt situés au Royaume-Uni et en Irlande est estimé (sur la base des ETP et hors jours fériés) car il n'existe pas de système de pointage. Le nombre d'heures travaillées pour les sites de Boortmalt inclut les heures travaillées des sous-traitants. Les entités suivantes sont exclues du périmètre de reporting car la donnée est indisponible : les Silos du Sud, les Métiers Agricoles Europe Centrale, les Grands Moulins de Rennes et Ebyl soit 9 % de l'effectif Groupe.

Indicateur nombre d'heures de formation : cet indicateur porte exclusivement sur toutes les formations faisant l'objet d'un suivi de présence. Tous les types de formations sont pris en compte (hors conférence), interne, externe, à distance, présentiel, asynchrone. Tous les salariés sont pris en compte hors saisonniers et intérimaires. En cas de formation s'étalant sur deux périodes, chaque heure est reportée sur sa période. Sur le périmètre Boortmalt, seules les formations réalisées par un prestataire externe sont comptabilisées dans l'indicateur, les formations réalisées en interne ne sont pas incluses. Par ailleurs, les entités suivantes sont exclues du périmètre de reporting car la donnée est indisponible : les saisonniers, les Silos du Sud, les effectifs des Métiers Agricoles Europe Centrale

(hors expatriés), les Grands Moulins de Rennes et Ebyl soit 9 % de l'effectif Groupe.

Indicateur montant des dépenses de formation : sur le périmètre Boortmalt, seules les formations réalisées par un prestataire externe sont comptabilisées dans l'indicateur, les formations réalisées en interne ne sont pas incluses. Les entités suivantes sont exclues du périmètre de reporting car la donnée est indisponible : les saisonniers, les Silos du Sud, les effectifs des Métiers Agricoles Europe Centrale (hors expatriés), les Grands Moulins de Rennes et Ebyl soit 9 % de l'effectif Groupe.

Indicateur consommations d'énergie : les consommations d'énergie ne prennent pas en compte les consommations de gasoil des véhicules. Sur le périmètre Boortmalt, la consommation énergétique des bureaux (hors malterie) est calculée en fonction de l'effectif et de la consommation énergétique estimée par personne. Les Grands Moulins de Rennes et les Métiers Agricoles Europe Centrale (soit 4 % du chiffre d'affaires du Groupe) sont exclus du périmètre de reporting car les données ne sont pas disponibles.

Indicateur émissions de GES scopes 1 & 2 : les émissions de GES des scopes 1 et 2 sont calculés à partir des facteurs d'émissions de la base carbone de l'ADEME. Le scope 2 est comptabilisé selon l'approche market based. Les consommations de gasoil sont prises en compte dans le calcul des émissions de GES. Axéreal Agriculture intègre les consommations de carburant de la flotte de véhicules légers et poids lourds du parc propre. Les émissions de GES de Boortmalt intègrent les sources fugitives et les sources mobiles de la flotte de véhicules légers. Dans certaines régions, les émissions de GES pour les sources mobiles sont estimées à partir du nombre de jours de trajet domicile-travail réalisé par les salariés disposant d'un véhicule de société. Par ailleurs, sur le périmètre Boortmalt, pour les bureaux situés dans des bâtiments extérieurs aux malteries, les émissions sont calculées en utilisant l'effectif comme indicateur. Les Grands Moulins de Rennes et les Métiers Agricoles Europe Centrale (soit 4 % du chiffre d'affaires du Groupe) sont exclus du périmètre de reporting.

Ratio énergie consommée et émissions de GES par tonne produite : les indicateurs relatifs à l'énergie par tonne produite ainsi qu'aux émissions de GES par tonne se rapportent aux activités de transformation (Meunerie et Malterie). Sur le périmètre Boortmalt, ils ne se limitent pas aux activités de production et incluent l'ensemble des activités annexes à la production. L'entité Axéreal Agriculture est exclue du périmètre de reporting car son activité se mesure en tonnes collectées.

Émissions de GES scope 3 Axéreal Agriculture et Axiane Meunerie : les émissions de GES scope 3 publiées concernent les catégories d'achats FLAG et hors FLAG (exclusion faite des achats de services et phytosanitaires), les émissions liées aux combustibles et à l'énergie, le transport de marchandises amont et distribution, les déchets générés, le transport de marchandises aval et distribution (exclusion faite du fret

d'Axéreal Agriculture France et Europe centrale ainsi que du fret maritime soit 35 % du chiffre d'affaires du Groupe), la transformation des produits vendus.

Émissions de GES scope 3 Boortmalt : les émissions de GES scope 3 publiées concernent les catégories d'achats de biens (orges et autres biens et services), les immobilisations, les émissions liées aux combustibles et à l'énergie, le transport de marchandises et la distribution amont et aval, les déchets, les déplacements professionnels, les déplacements domicile-travail, la transformation des produits vendus ainsi que la fin de vie des produits vendus. Concernant les achats d'orges, un facteur de conversion (issu des données moyennes Boortmalt) est utilisé pour convertir les tonnes d'orges achetées en tonnes de malt produites. Les facteurs d'émissions nationaux sont utilisés pour le calcul des émissions totales de GES liées aux tonnes d'orges achetées. Pour la partie transport et distribution, les données sont calculées en fonction de la distance parcourue, du mode de transport, du type de carburant et du volume transporté.

Indicateur consommation d'eau : les sites d'Axéreal Agriculture sont exclus du périmètre de reporting car l'indicateur n'est pas pertinent au regard de l'activité et ses consommations sont dérisoires. Les Grands Moulins de Rennes sont exclus du périmètre de reporting car les données ne sont pas disponibles.

Indicateur déchets totaux : déchets totaux produits directement par l'entreprise en tonnes. Les déchets reportés sont les déchets d'activité dangereux et non dangereux. Les Grands Moulins de Rennes sont exclus du périmètre de reporting car les données ne sont pas disponibles.

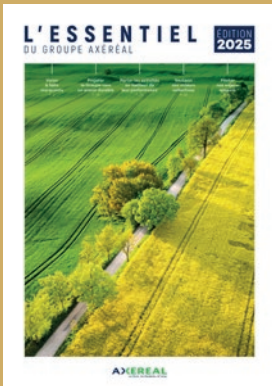
Indicateur taux de valorisation des déchets : taux de déchets valorisés produits directement par l'entreprise en pourcentage. Les Grands Moulins de Rennes sont exclus du périmètre de reporting car les données ne sont pas disponibles.

Coproduits valorisés : résidus ou substances résultant de nos processus de production, de transformation, qui ne sont ni des produits ni des déchets et qui ont une valeur marchande car ils entrent dans des circuits de revalorisation. L'indicateur coproduits est exprimé en tonnes. Les Grands Moulins de Rennes sont exclus du périmètre de reporting car les données ne sont pas disponibles.

Indicateur volumes céréales commercialisées en filières : cet indicateur concerne uniquement Axéreal Agriculture, exclusion faite des sociétés Agri Négoce, Granit Négoce et des Métiers Agricoles Europe centrale (ayant leur propre service de commercialisation). Il s'agit des volumes commercialisés en filières sur la récolte en cours (du 01/07/2024 au 30/09/2025) car certaines exécutions de marchandises peuvent avoir du report dans le temps.

Indicateur part des approvisionnements en orges durables : part des orges brassicoles achetées sous cahiers des charges durables (SAI, Red Tractor ou équivalent) au sein de l'approvisionnement total de Boortmalt.

Indicateur émissions de GES évitées sur le scope 3 Axéreal Agriculture dans le cadre des programmes carbone : cet indicateur correspond aux kilogrammes de CO₂ émis par tonne de matière sèche céréalière produite multiplié par les tonnages vendus de la culture produite.



Retrouvez l'Essentiel 2025 du groupe Axéreal

À retrouver sur
axereal.com



Rapport d'assurance modérée

*Rapport de l'organisme tiers indépendant
sur la vérification de la déclaration consolidée
de performance extra-financière*

À retrouver sur axereal.com



Conception : Axéreal Communication Groupe - Édition 10/2025.

Rédaction : Marilyn Deret - Derédac • **Photos :** Axéreal, Didier Depoorter, Prod03, Jade Perrot, Shutterstock, DR.